

Foyer Socio-Educatif (F.S.E)

Madame, Monsieur,

Le Foyer Socio-Educatif (FSE) du collège MOLIERE est une association à but non lucratif, dont la fonction est d'offrir aux élèves des activités éducatives et de faire du collège un lieu de vie et d'ouverture culturelle.

Le FSE soutient les clubs et ateliers (Danse, Théâtre, Musique, Arts, Jeux de société...) en prenant en charge l'achat de matériels.

Le FSE est aussi une aide indispensable au financement de sorties et de voyages scolaires.

Pour fonctionner, le FSE dépend des cotisations (facultatives) de toutes les familles. Nous sollicitons donc votre contribution pour faire perdurer les actions de l'association.

La cotisation est fixée à 5 euros minimum par élève (Il est possible de faire un don plus important si vous souhaitez nous soutenir davantage).

D'avance nous vous remercions.

Le Bureau du FSE



A joindre avec le règlement

(Coupon et règlement à remettre à la rentrée de septembre)

COTISATION année scolaire 2023-2024

NOM : Prénom :

Classe :

- somme versée : euros

Chèque à l'ordre du FSE du collège MOLIERE (non de l'élève au dos)

Espèces (dans une enveloppe au nom de l'élève)

**Foyer Socio-Educatif
(F.S.E)**

Madame, Monsieur,

Le Foyer Socio-Educatif (FSE) du collège MOLIERE est une association à but non lucratif, dont la fonction est d'offrir aux élèves des activités éducatives et de faire du collège un lieu de vie et d'ouverture culturelle.

Le FSE soutient les clubs et ateliers (Danse, Théâtre, Musique, Arts, Jeux de société...) en prenant en charge l'achat de matériels.

Le FSE est aussi une aide indispensable au financement de sorties et de voyages scolaires.

Pour fonctionner, le FSE dépend des cotisations (facultatives) de toutes les familles. Nous sollicitons donc votre contribution pour faire perdurer les actions de l'association.

La cotisation est fixée à 5 euros minimum par élève (Il est possible de faire un don plus important si vous souhaitez nous soutenir davantage).

D'avance nous vous remercions.

Le Bureau du FSE



A joindre avec le règlement

(Coupon et règlement à remettre à la rentrée de septembre)

COTISATION année scolaire 2023-2024

NOM : Prénom :

Classe :

- somme versée : euros

Chèque à l'ordre du FSE du collège MOLIERE (non de l'élève au dos)

Espèces (dans une enveloppe au nom de l'élève)